FAQ - utilisation

- Comment redémarrer le boitier EPN ?
- Comment mettre des logiciels à disposition des usagers ?
- Comment changer les fonds d’écran ?
- Quels domaines pour le filtrage de la session OPAC ?

Comment redémarrer le boitier EPN ?

Pourquoi redémarrer le boitier ? Cela permet de redémarrer les services qui pourraient être arrêtés (DHCP, DNS, Impressions).

Le boitier EPN peut ressembler à ces modèles-là :

Photo	Modèle	Période	Remarques
	Icubes 1	2008-2010	Boitier couplé à un boitier identique si jamais l'option wifi est activée **Incompatible** avec les versions 3.00 +
	Icubes 2	2010-2012	Boitier couplé à un boitier identique si jamais l'option wifi est activée **Incompatible** avec les versions 3.00 +
Shuttle 	Shuttle	2012-2014	Boitier couplé à un boitier identique si jamais l'option wifi est activée **Incompatible** avec les versions 3.00 +
	HP Gen7	2014-2015	Boitier unique, même avec option wifi **Compatible** avec les versions 3.00 +

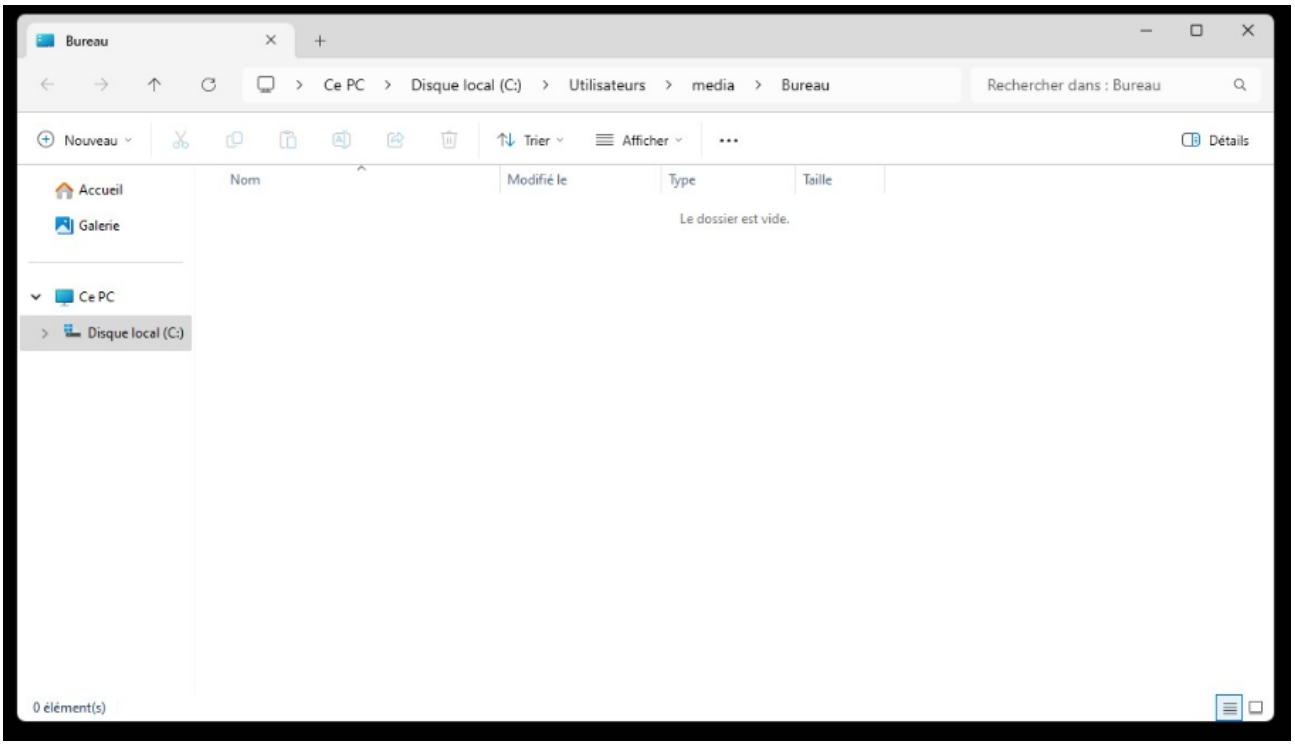
	HP Gen8	2015-2017	Boitier unique, même avec option wifi **Compatible** avec les versions 3.00 +
	HP Gen10	2017-2020	Boitier unique, même avec option wifi **Compatible** avec les versions 3.00 +
	HP Gen10 +	2020-2025	Boitier unique, même avec option wifi **Compatible** avec les versions 3.00 +
	HP Gen 11	2025-	Boitier unique, même avec option wifi **Compatible** avec les versions 3.00 +

Pour le redémarrer, il faut juste presser le bouton d’allumage/arrêt et attendre que la diode change de couleur. Ensuite represser le bouton. Selon le modèle, le démarrage peut être plus long (les GEN8 par exemple mettent 5 minutes).

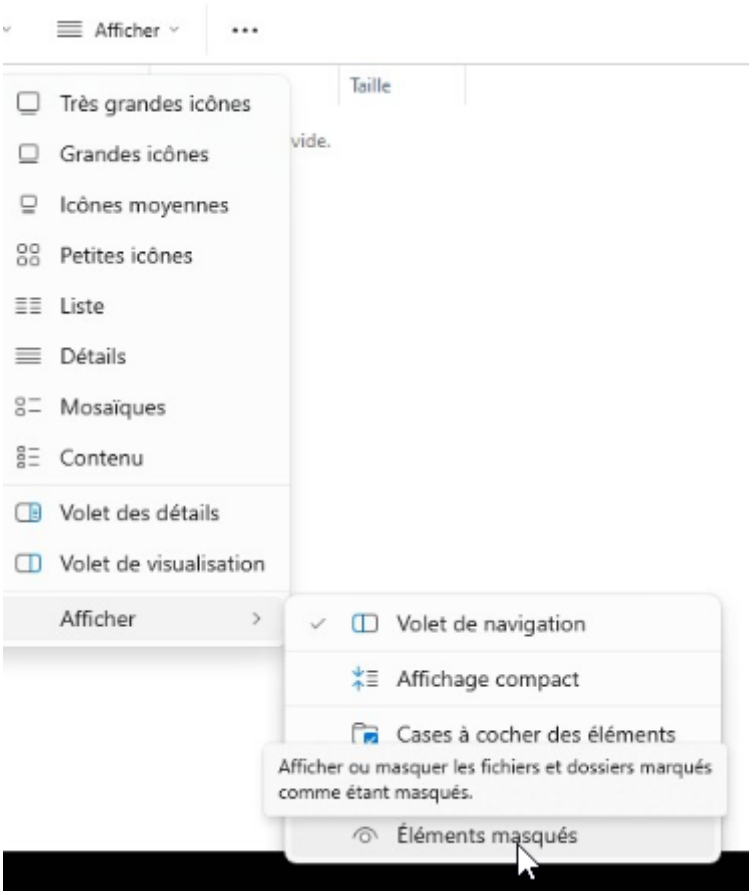
> Attention : Votre serveur est peut-être virtualisé. Dans ces cas-là vous devez demander à votre service informatique de redémarrer la machine virtuelle

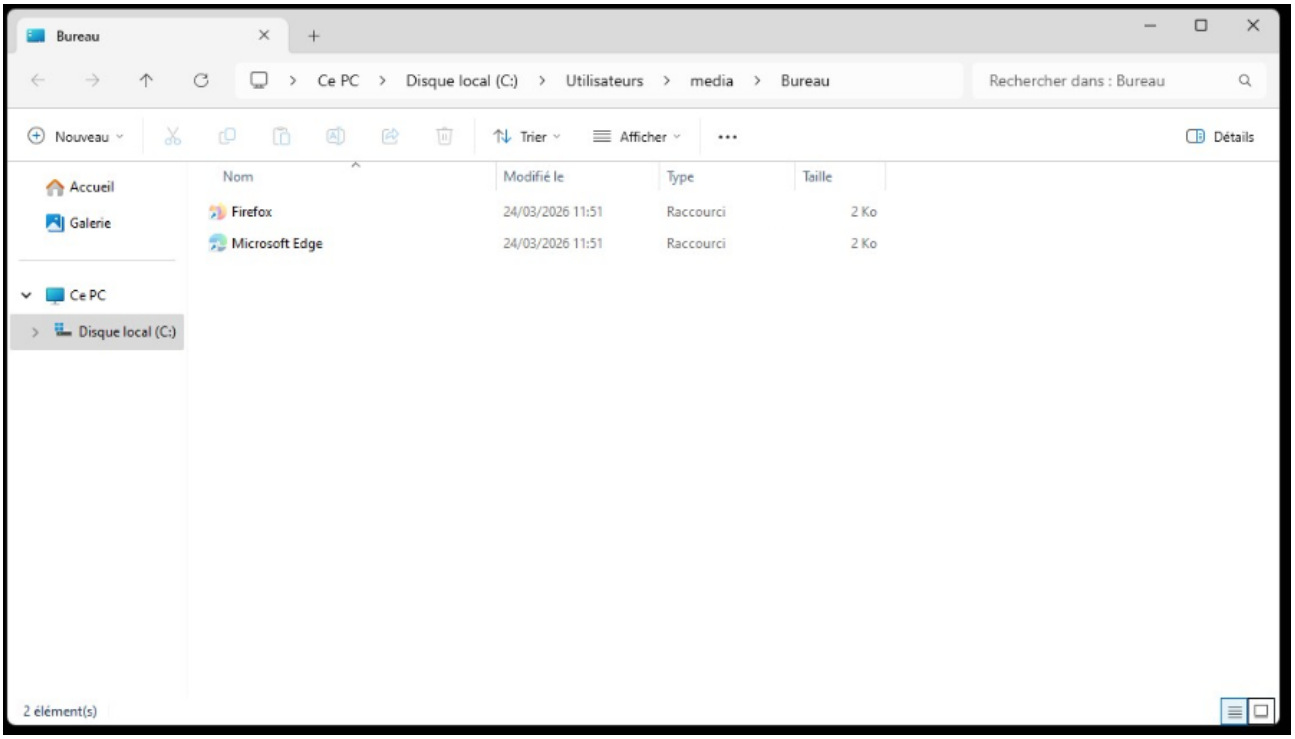
Comment mettre des logiciels à disposition des usagers ?

L’installation d’applications et de raccourcis se fait par la session decalog. Sur le bureau, vous trouverez des raccourcis vers les dossiers "Bureau Opac" (qui ne devrait pas vous servir) et "Bureau Media" dans lesquels se trouveront les icônes présentes sur les bureaux des sessions opac et media. Ces raccourcis bureau permettent de rajouter les raccourcis vers les applications à faire apparaître sur le bureau des utilisateurs protégés media et opac.



Attention, lors de votre première visite il se peut que ce dossier se présente vide : c’est totalement normal : les raccourcis sont cachés tant que l’utilisateur ne se connecte pas. Cliquez sur « Afficher » > « Afficher » > « Eléments masqués » :



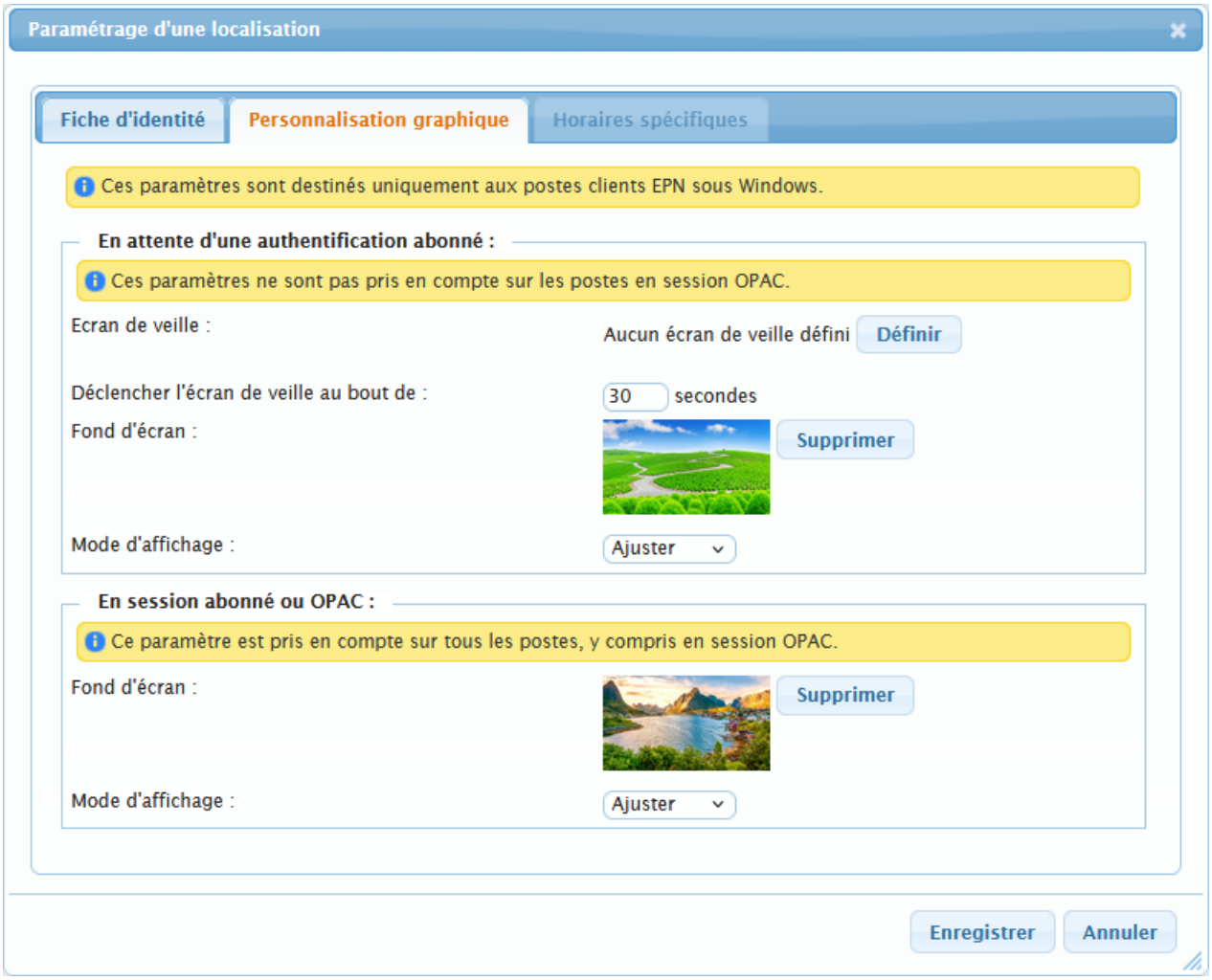


Après avoir installé les applications en session decalog, il vous faudra copier-coller les **raccourcis** des applications vers le bureau media ou opac pour les rendre accessibles depuis ces sessions.

> Ne pas mettre d'exécutables dans ce bureau il ne seront pas accessibles depuis la session media. Seuls les raccourcis pointant vers des exécutables présents dans « C:\Program Files » ou « C:\Program Files (x86) » seront accessibles

Comment changer les fonds d’écran ?

Les fonds d’écran se modifient depuis la console d’administration.



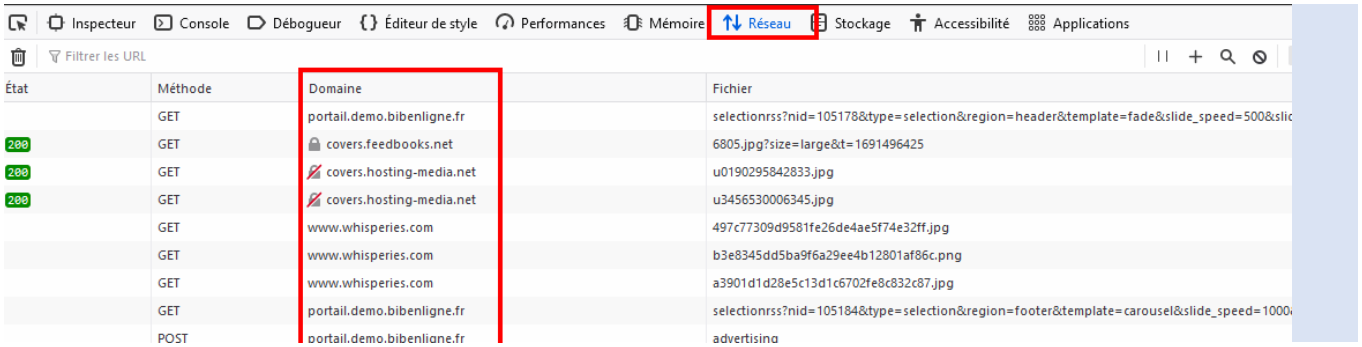
Dans Site > Localisation des équipements, créez un critère de localisation puis créez une localisation à l’aide de ce critère. Vous verrez apparaître dans la localisation l’option « Personnalisation graphique », grâce à laquelle vous allez pouvoir gérer les fonds d’écran et éventuellement un écran de veille.
Une fois le(s) fond(s) d’écran paramétré(s), il va falloir lier le ou les postes à cette localisation. Pour cela, rendez-vous dans la liste des postes et éditez le ou les postes à définir dans cette localisation, puis choisissez-la.
Pas besoin de redémarrer, le fond d’écran s’applique à la connexion/déconnexion de l’usager.

> Les noms des images ne doivent pas comporter de caractères spéciaux (accents, etc.)

> Les écrans de veille doivent être au format .scr

Quels domaines pour le filtrage de la session OPAC ?

Pour savoir quels domaines saisir dans la liste OPAC, utilisez de préférence les outils de développement web de Firefox (F12 sur la page du site à autoriser, puis se rendre sur l'onglet « Réseau » et recharger la page : tous les domaines qui s'affichent doivent nécessairement être saisis dans la liste de filtrage



Conseil : parcourez toutes les pages du site à autoriser à la recherche d'un domaine que vous aurez peut-être oublié.